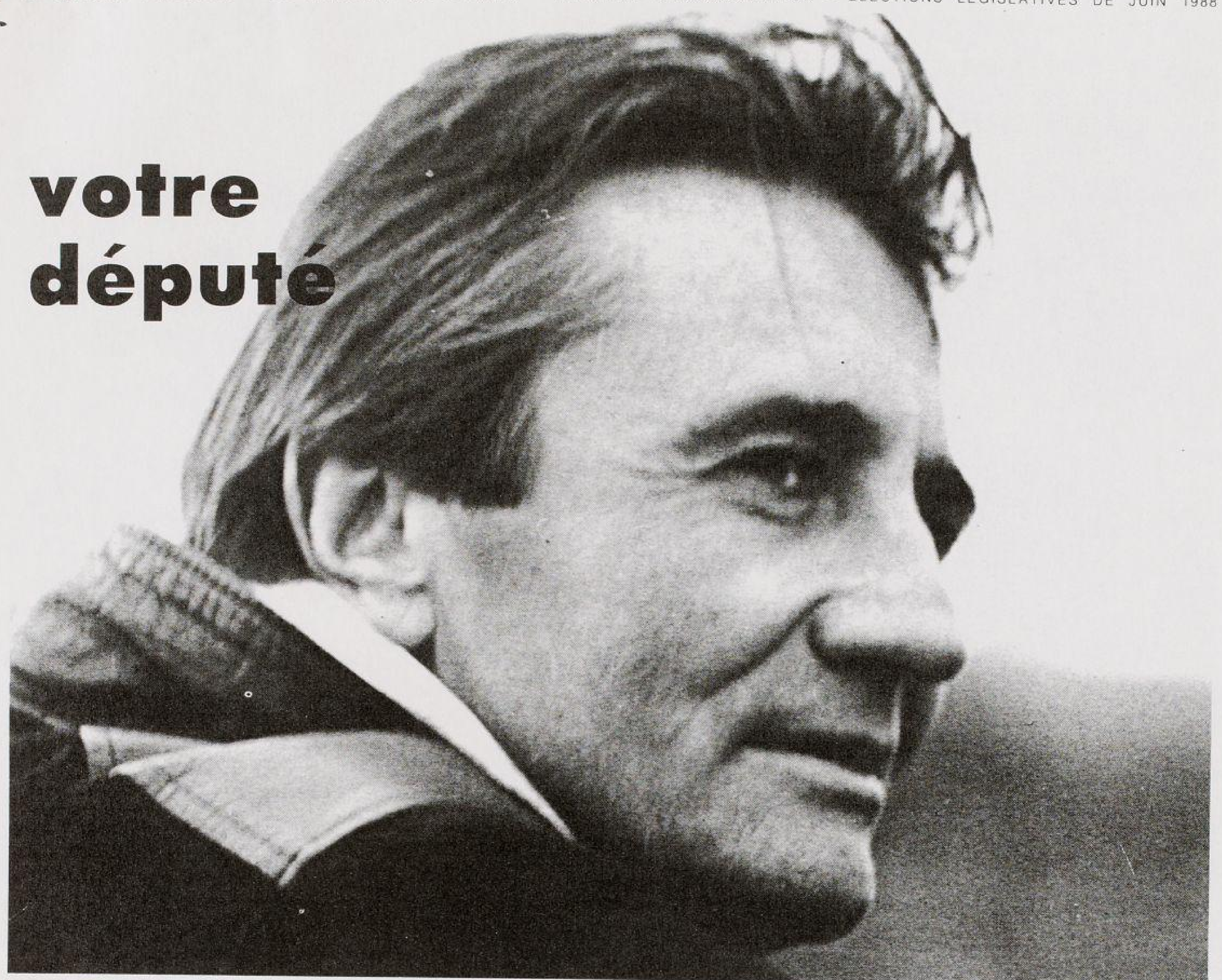


48,6 % des électeurs, dès le premier tour, m'ont manifesté leur confiance, malgré la présence dans cette élection de six candidats.

Mais ce n'est pas la victoire d'un camp sur un autre. Plus que jamais, j'entends rassembler. Je ne changerai pas de ligne politique. Le rassemblement et l'ouverture seront les priorités de mon action. Dimanche, un courant s'est affirmé : à tous ceux qui l'ont créé, du fond du cœur, merci !

Je souhaite que puissent travailler ensemble des hommes venus d'horizons politiques différents. Je fais appel à tous ceux qui désirent, pour leur pays, une politique nouvelle, qui ne veulent ni la revanche ni le monopole d'un seul parti.

Qu'ils me donnent les moyens de leur espérance.

JEAN-PIERRE SOISSON

Union du Rassemblement et du Centre

Rassembler et dialoguer,

telle a toujours été ma volonté. Elle le demeure.

par-delà les clivages politiques, telle est la condition du progrès économique et du développement de la solidarité.

Mes deux priorités sont l'emploi et la formation

Conforter nos entreprises, en créer de nouvelles, offrir un travail aux jeunes : je compte conduire une telle action dans l'accord des forces économiques et sociales de notre département.

Pour la formation, le lycée Saint-Germain d'AUXERRE, le lycée de TOUCY, demain le nouveau collège de SAINT-FARGEAU, l'ouverture de classes préparatoires aux grandes écoles, d'une maîtrise des sciences et techniques, de nouveaux brevets de techniciens supérieurs, voici les atouts qu'il nous faut jouer pour demain.

Je me bats pour une ville et une région que j'aime

J'ai un projet pour AUXERRE.

J'ai un projet pour l'AUXERROIS, pour la PUISAYE et la FORTERRE.

Je ne veux pas seulement répondre aux besoins du présent.

Je veux, avec vous, préparer l'avenir.

Jean-Pierre SOISSON.

le 12 juin

confirmez votre choix :

votez

Jean-Pierre SOISSON

Député-maire d'Auxerre

Suppléant :

Serge FRANCHIS

conseiller général de l'Yonne

président de l'Office municipal d'H.L.M. d'Auxerre

Arts Graphiques 89. Auxerre. D.L. 4496. 1988. Photo C. KAM

Vu : le candidat